Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL154***
Durée : 2 heures
Dernière mise à jour : 02/10/2025

DÉONTOLOGIE DE L'AVOCAT : LA RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE

Direction scientifique

Yves Avril, avocat et ancien Bâtonnier au barreau de Saint-Brieuc

Notions et questions abordées

La responsabilité civile de l'avocat est un sujet relativement neuf. Jusqu'à l'application de la loi du 31 décembre 1971 la responsabilité était pour l'essentiel encourue par les avoués, en première instance et en appel. Aujourd'hui, les responsabilités pèsent sur une même personne.

La formation Lexlearning « **Déontologie de l'avocat : la responsabilité civile professionnelle** » détaille les conditions de la mise en œuvre de cette responsabilité, délimite les contours des devoirs de conseil, de prudence et de diligence. Elle permet à l'avocat de savoir évaluer le préjudice réparable et de connaître les limites de sa responsabilité. Enfin, la formation s'attache à rappeler l'importance et le caractère obligatoire de l'assurance de la responsabilité professionnelle.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les conditions et la mise en œuvre de la responsabilité de l'avocat
- Délimiter les contours des devoirs de conseil, de prudence et de diligence
- Savoir évaluer le préjudice réparable
- Connaître les limites à la responsabilité de l'avocat
- Rappeler l'importance et le caractère obligatoire de l'assurance de responsabilité professionnelle
- Être à jour de la jurisprudence et de l'actualité de la matière

Programme

I. Les conditions de la responsabilité civile de l'avocat
II. Les conditions de la mise en œuvre de la responsabilité
III. Les mesures préventives en responsabilité civile
IV. L'assurance de responsabilité

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant au travers de différents supports la responsabilité civile professionnelle de l'avocat : vidéo introductive, test de positionnement, vidéos pédagogiques de l'intervenant, infographie et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, élèves-avocats.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles né[illegible] à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

FORMATION HOMOLOGUÉE CNB
Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux